



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<https://www.economiedistributive.fr/Pour-une-TTF-ou-contre-la-PPP>

Éditorial

Pour une TTF... ou contre la PPP ?

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 2010 à nos jours - Année 2010 - N° 1108 - avril 2010 -

Date de mise en ligne : jeudi 29 avril 2010

Description :

Marie-Louise Duboin s'étonne qu'une association comme Attac persiste à faire rêver sur ce que des miettes prélevées des transactions financières permettraient de financer, au lieu d'expliquer pourquoi la paralysie des pouvoirs publics rendrait une TTF inopérante.

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

La crise financière a révélé à beaucoup de gens le rôle joué par la spéculation. Quand on découvre que le montant global des transactions financières serait de l'ordre de 6.000 milliards de dollars par jour, ou que celui de la spéculation est estimé à environ 10 fois le PIB mondial, on se prend évidemment à rêver d'une taxe sur les transactions financières (TTF) et aux bonnes oeuvres où les miettes ainsi récoltées [1] trouveraient emploi, dans ce monde où un milliard d'êtres humains souffrent de malnutrition.

Alors pourquoi une telle taxe n'a-t-elle pas été instituée dès que les marchés dérivés [2] se sont développés ? Pourquoi la taxe Tobin, qui ne concerne qu'une partie de ces transactions (celles entre monnaies), n'a-t-elle pas été votée, alors que l'association Attac, créée à l'origine [3] pour l'exiger, avait, au plus fort de ses affectifs et de son efficacité, réussi à mobiliser bon nombre de députés ?

Pour une seule raison que Le Monde Diplomatique de mars dernier décrivait en un titre : les gouvernements sont maintenant sous la coupe des banques. Nos "décideurs" ont démissionné de leur fonction, même élective, quand, par idéologie, il a été admis qu'il fallait laisser faire le marché.

Ils ont capitulé au point que même s'ils parvenaient, ici ou là, à promouvoir une loi pour limiter la souveraineté de la finance, celle-ci dispose maintenant de tous les moyens de contourner une telle loi, et dans le plus grand secret.

Quantité de faits récents en font la preuve, même s'il faut aller chercher l'information (elle ne fait pas souvent la Une des grands médias). Par exemple, dans son dernier livre *La face cachée des banques* [4], le journaliste Éric Laurent décrivait, avec une foule de témoignages à l'appui, et après l'avoir observée de près pendant de nombreuses années, la façon dont les banques font pression sur l'administration américaine. Dans l'article du Diplo cité plus haut, l'économiste Frédéric Lordon, après avoir évoqué des coûts cachés du sauvetage de la finance, montre que celle-ci « n'hésite pas à faire, comme par le passé, la leçon aux États, impécunieux et définitivement irresponsables » ; à nouveau florissantes grâce au soutien public, les banques n'ont aucun scrupule à spéculer désormais contre les États : elles poussent le culot jusqu'à faire monter le coût des emprunts publics, aggravant ainsi les déficits dont elles sont à l'origine.

S'annonce ainsi tout « un programme de démantèlement de l'État d'une ampleur encore jamais vue... en proportion même de l'explosion des dettes et déficits publics ». La voix des "experts" de la finance prophétise le désastre et appelle l'opinion publique "à l'effort". The Economist se permet de prodiguer ses conseils impératifs : on pouvait y lire le 23 janvier, sous le titre Stop ! : « Dans le monde de l'entreprise, réduire les effectifs de 10 % est monnaie courante. Il n'y a pas de raison que les gouvernements ne le fassent pas également... Les salaires du secteur public peuvent être baissés... et les retraites y sont bien trop généreuses ».

Dans le Financial Times du 10 février, un économiste de la Deutsche Bank avertissait : « Si les pays européens "périphériques" choisissaient une approche keynésienne, ils seraient massacrés par les marchés ».

Alors en Irlande les salaires dans le secteur public ont été abaissés de 10 %. En France, après que les services publics (enseignement, hôpitaux, justice, etc.) se seront effondrés sous l'avalanche des licenciements systématiques de fonctionnaires, tous les salariés vont subir la réforme de leurs retraites. Le principe est de diminuer les impôts des plus riches (le bouclier fiscal) et ceux des sociétés (exonérées de 30,7 milliards d'euros de cotisations sociales en 2008), puis de dire qu'il faut bien réduire les dépenses sociales sous peine de déficit budgétaire.

Ce qui se passe en Grèce est particulièrement éloquent quand on découvre le rôle qu'y a joué la banque d'affaires américaine Goldman Sachs : elle a d'abord vendu, pour plusieurs millions, ses conseils à l'État pour habiller la présentation de sa dette afin qu'elle colle aux exigences européennes, puis d'autres conseils sur les moyens de

financer sa dette... et pour finir, elle a spéculé, à l'aide de contrats de risques de défaut (les fameux CDS) pour gagner sur cette même dette. Et le gouvernement s'est vu contraint d'imposer au peuple grec d'assumer ces frais !

Le plus édifiant sur la paralysie des pouvoirs publics (la PPP !) est le travail [4] que le juge Jean de Maillard vient de publier en janvier sous le titre "L'arnaque. La finance au-dessus des lois et des règles". Interviewé pour le dossier intitulé « Que peuvent les États contre la spéculation ? » du Monde Économie du 17 mars, le juge tirait ainsi la conclusion de ses observations : « La sortie de crise doit tout d'abord passer par une reprise en main du système financier qui a échappé au contrôle des États. Il ne peut plus fonctionner que par la création de bulles et d'enrichissement artificiel... Les vraies questions à se poser sont le manque de visibilité de la finance de marché ainsi que sa nuisance économique, voire politique. »

On ne comprend donc pas l'acharnement d'Attac à utiliser la méthode Coué pour affirmer que, pour ralentir la spéculation, une TTF est faisable, au lieu de s'attaquer au vrai problème : c'est la paralysie du pouvoir politique qui la rendrait inopérante.

[1] S.Schulmeister a calculé qu'une TTF au faible taux de 0,1 %, outre qu'elle ralentirait la spéculation, rapporterait 917 milliards de dollars par an

[2] Rappelons que ces seuls marchés spéculatifs concernaient 516 milliards de dollars en juin 2007, 684 en juin 2008, et encore 605 en juin dernier.

[3] Nos fidèles lecteurs se souviennent que c'est en juin 1998, que nous avons salué avec enthousiasme sa création. Voir GR 989

[4] Nous l'avons recommandé à nos lecteurs dans GR 1105 page 12.

[*]

